

*«Alors que je suis
journaliste, on m'a
contraint à faire un
stage dans le
bâtiment»*

Témoignage

Cas 574 / 03.08.2026

Mots-clés : déqualification, études, problèmes de santé

Personne concernée (*Prénom fictif): Afran*

Origine : Kurde (Turquie)

Statut : Permis B réfugié

Entretien avec l'ODAE romand : le 18 mai 2026

Résumé du cas (détails au verso)

Afran* arrive en Suisse en avril 2023 et est mis au bénéfice d'un permis B réfugié. Journaliste dans son pays, mais faisant face à des difficultés pour trouver un emploi, il souhaite reprendre les études afin de pouvoir exercer sa profession en Suisse. Son assistant social refuse. Alors qu'Afran* est reconnu en incapacité de travail dans des métiers physiques en raison d'une blessure survenue en Turquie, l'assistant social insiste pour qu'il fasse un stage dans le bâtiment. Afran* finit par céder et se blesse. Il doit se faire opérer à la suite de cette blessure.

Chronologie

2023: arrivée en Suisse (avr.) et obtention d'un permis B réfugié

2025 : inscription à l'Université de Fribourg (mars)

2026 : stage dans le bâtiment (fév.), blessure (fév.)

Questions soulevées

- L'accompagnement des personnes réfugiées ne devrait-il pas s'appuyer sur la reconnaissance et la valorisation des compétences et qualifications acquises avant leur arrivée, plutôt que sur une logique d'insertion professionnelle rapide dictée à la fois par les besoins immédiats du marché du travail et par un impératif de réduction des coûts?
- La situation de santé d'Afran*, confirmée par un médecin, ne devrait-elle pas encourager une équipe accompagnante à le diriger vers des métiers adaptés à sa situation?
- La liste des emplois fortement suggérés à Afran* par son assistant social ne relève-t-elle pas d'une forme de discrimination puisque, malgré un statut de réfugié reconnu, il ne lui est pas possible de choisir sa carrière professionnelle (reprise des études, emploi dans une branche choisie, etc.) ?

Description du cas

Afran*, d'origine kurde de Turquie, arrive en Suisse en 2023 pour y demander l'asile. Journaliste, il est aussi activiste politique dans son pays d'origine. Il obtient rapidement un permis B réfugié et réside dans le canton du Valais. Afran*, qui souhaite reprendre son métier, mais qui fait face à des difficultés pour trouver un emploi en Suisse, s'inscrit à l'Université de Fribourg en mars 2025. Alors qu'il est accepté pour la rentrée de septembre 2025, son assistant social refuse catégoriquement ce projet: «[il] m'a expliqué que Fribourg, c'est trop loin, et que je ne pouvais donc pas faire mon master là-bas. Il m'a montré une liste de métiers et m'a dit: «les médecins, ingénieurs, journalistes, lorsque vous arrivez en Suisse vous devez choisir dans cette liste un métier et nous allons vous chercher un travail. Tu dois travailler à 80/100% et après, si tu veux, tu étudies, mais avant tu dois trouver un métier et travailler». Afran* explique que les métiers listés concernaient les domaines du nettoyage, de la peinture, du bâtiment, des soins et de la menuiserie.

Malgré une blessure datant de la période où il vivait en Turquie, et qui le met en incapacité de travailler dans des métiers exigeant une implication physique, l'assistant social d'Afran* insiste pour qu'il fasse un stage dans le bâtiment. Ce, alors même que plusieurs certificats médicaux attestent de son incapacité de travailler. Afran* refuse à plusieurs reprises les propositions de son assistant, mais finit par céder sous la pression. Il commence un stage en février 2026. Après quelques jours de travail physiquement éprouvant, Afran* développe des douleurs intenses au genou qui l'obligent à arrêter. Il fait part de sa décision à son assistant social, qui appelle le médecin traitant d'Afran* pour tenter de le convaincre du bien-fondé du stage et de la nécessité de le poursuivre. Le médecin d'Afran* confirme cependant l'arrêt de travail. À la suite de cette blessure, Afran* devra être opéré du genou. Il est actuellement en rééducation et cherche activement un emploi, tout en espérant toujours pouvoir reprendre ses études.

Signalé par : Pangeakolektif

Sources : Entretien avec Afran*